



Les grévistes de l'Holiday inn Clichy et leurs syndicats vous souhaitent leurs meilleurs vœux de luttes pour 2018 !

77^{ème} jour de grève, la grève commence aujourd'hui ! Manifestons ce mercredi 3 janvier à 18h à CLICHY

Depuis le 19 octobre la majorité des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de la sous-traitance avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel HOLIDAY INN de CLICHY, groupe INTERCONTINENTAL. Elles et ils ne lâcheront rien car ils ont conscience que lâcher signifie le retour à l'esclavage moderne qu'ils subissent dans la sous-traitance hôtelière.

Les surexploité-es de la sous-traitance HEMERA revendiquent :

- l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe
- le respect des contrats de travail
- la suppression de la clause de mobilité
- l'augmentation des qualifications et des salaires avec le passage en catégorie B
- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société, sur la durée du travail
- le paiement de toutes les heures travaillées
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel
- l'attribution d'une prime de 13^{ème} mois, égale à 1/12e du salaire annuel
- la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations
- l'élection de délégués de proximité au sein de l'hôtel Holiday inn Clichy

Le Maire de CLICHY recule sur son arrêté illégal, la police nationale aussi et nous rend notre sono !

Le Maire de CLICHY avait pris un arrêté interdisant aux grévistes de manifester devant l'hôtel !

Sur la base de cet arrêté les cow-boys de la BAC, menaçants et insultants comme à leur habitude, confondant grévistes pacifiques et gangsters de haut vol, avaient confisqué le 30 décembre la sono de la CGT-HPE aux grévistes qui refusaient de donner leur identité et menacé de les embarquer !

Le 31 décembre la police nationale est revenue menacer les grévistes sur le piquet.

Sur place, auprès de la préfecture et du commissariat, il a été dit que la police nationale ne peut à la fois demander aux grévistes de quitter le devant de l'hôtel sur la base d'un arrêté manifestement illégal et ne pas intervenir auprès de la direction d'INTERCONTINENTAL pour lui demander de laisser entrer les grévistes dans le hall pour qu'ils exercent leur droit constitutionnel de grève (*il est rappelé que l'on peut occuper une entreprise sans entraver la libre circulation et que seul un tribunal ou le préfet en cas de trouble à l'ordre public peut ordonner une évacuation : <http://chronique-ouvriere.fr/spip.php?article954>*)

A la suite du communiqué de presse envoyé hier et à nos interventions auprès de la préfecture et de la mairie, il est probable que le Maire, dont un adjoint a bien indiqué à Etienne DESCHAMPS de la CNT-SO avoir signé l'arrêté, ait décidé de ne pas l'afficher ni le publier. Restons cependant vigilants contre ce maire provocateur qui n'a toujours pas versé à la CGT la subvention votée au conseil municipal du 23 novembre 2017.

Sur présentation de la facture la sono a été rendue en présence d'Etienne Deschamps, à l'élu communiste de CLICHY. **BIG UP à Hicham DAD du PCF qui s'est déplacé sur l'heure le 31/12 en Mairie et au commissariat.**

Sur le piquet les vigiles se sont retirés dans l'hôtel.

Nos syndicats dénoncent le comportement irresponsable du maire « Républicain » de CLICHY plus intéressé à mettre le feu à CLICHY avec ses manifestations anti prières de rue et ses arrêtés illégaux qu'à intervenir en tant que 1^{er} magistrat de la ville pour faire notamment interdire le travail dissimulé avec le paiement à la chambre, le marchandage avec un statut social au rabais pour les salariés de la sous-traitance

Nos syndicats dénoncent également avec force le silence de la Ministre du Travail dans ce conflit. Plutôt que de passer son temps à casser le code du travail à coups d'ordonnances, de violer elle même la loi <http://www.leparisien.fr/politique/l-inspection-du-travail-epingle-business-france-au-temps-de-muriel-penicaud-19-12-2017-7462719.php> elle serait bien inspirée d'envoyer la DIRECCTE verbaliser l'hôtel HOLIDAY INN et la société sous-traitante pour, notamment, travail dissimulé avec le paiement à la chambre et non au temps de travail. Mais ça se passe comme ça en Macronie : les riches sont exonérés du respect du droit du travail quand les pauvres sont réprimés quand ils exercent pacifiquement leur droit de grève.

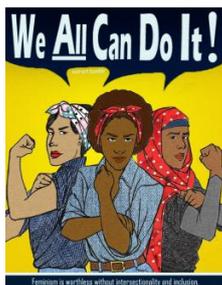
Afin de protester contre ces pratiques hors la loi et exiger la fin du harcèlement des grévistes par la police municipale et nationale ainsi que le versement de notre subvention,

manifestons **ce mercredi 3 janvier à 18h** devant l'Holiday inn CLICHY en direction du commissariat puis en mairie pour protester contre cet arrêté illégal, en passant par la permanence de la députée d'en marche arrière Mme CALVEZ !

Il reste quelques places pour notre manifestation du 10 janvier 2018 à Bruxelles.

CGT-HPE : Tiziri KANDI 06 37 24 06 94 Claude LEVY 06 30 78 47 76

CNT-SO : Laura PEYRATOUT 07 88 33 17 87 Etienne DESCHAMPS 06 82 95 19 99



Caisse de grève : Holiday Inn <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea>

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques

78 rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY Tel: 0141406519 <http://www.cgt-hpe.fr/>
Syndicat CNT-SO, 4ruedelamartinique 75018 PARIS Tel: 0140347180 <http://www.cnts-o.org/>